

MAROC

Cessez-le-feu unilatéral

Le Maroc a saisi l'occasion du 40^e anniversaire des Nations unies pour annoncer un cessez-le-feu unilatéral immédiat au Sahara occidental et proposer la tenue d'un référendum des populations de ce territoire, sous le contrôle de l'ONU, au début de janvier prochain. L'initiative marocaine, qui n'a causé qu'une demi-surprise à l'ONU, a été annoncée dans un message du roi Hassan II à la session commémorative de l'assemblée générale, qui a été lu par le Premier ministre, M. Mohamed Karim Lamrani. Elle a été immédiatement rejetée par le responsable des relations extérieures du front Polisario, M. Ould Salek, qui a déclaré à l'AFP qu'elle ne contenait rien de nouveau.

Dans son message à l'ONU, le roi Hassan II a précisé que le Maroc ne mettrait fin au cessez-le-feu « qu'en cas d'agression contre les territoires qui se trouvent sous sa responsabilité ». Il a déclaré que le Maroc était prêt à accueillir « tous les observateurs neutres qui voudraient constater la réalité du cessez-le-feu sur le terrain ». En ce qui concerne le référendum, il a également précisé que les Nations unies « demeurent libres de solliciter à tout moment le concours de toute organisation régionale susceptible de l'aider dans l'accomplissement de cette mission ».

Le message de neuf pages du souverain a été pratiquement consacré en entier au conflit du Sahara occidental. Il a expliqué la position du Maroc et lancé à cette occasion une vive attaque contre Alger qui « dans cette entreprise agressive a pris la plus grande part (du Sahara), mettant son territoire, ses moyens financiers et son matériel militaire à la disposition de nos agresseurs qu'elle avait d'ailleurs (l'Algérie) entraînés et armés, sans tenir compte des liens de voisinage qui l'unissent au Maroc et des obligations qu'implique nécessairement ce voisinage », a-t-il ajouté.

• Pour les jeunes Marocains titulaires d'un baccalauréat (sciences, mathématiques, sciences expérimentales, mathématiques et techniques) désirant devenir aspirants-pilotes dans les forces royales air, les forces royales air ont organisé les 11 et 12 novembre 1985, à la base-école de Marrakech, un concours pour le recrutement d'élèves-aspirants pilotes masculins.

• Après plusieurs mois de tractations et dans le cadre de l'accord de pêche passé avec l'Espagne, la marine royale a notifié le 2 octobre son intention d'acquérir six grands patrouilleurs auprès du chantier naval espagnol Bazán. Représentant un marché de 104 millions de \$ US, avec la logistique et le support technique, ces navires, qui seront construits à San Fernando (Espagne), seront de type Vigilance, dit projet P 200/D. Mesurant 58,10 mètres de longueur et déplaçant 307 tonnes en léger, ces bateaux, destinés à la surveillance de la pêche, seront dotés de deux moteurs Diesel MTU 16V956TB82 qui développent chacun 3 800 ch à 1 455 tours/mn en puissance continue sur deux lignes d'arbre et qui permettront une vitesse maximum continue de

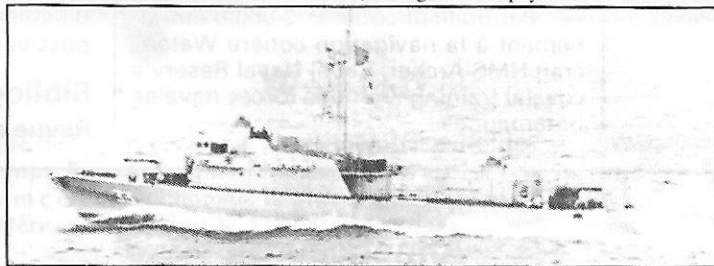
22 nœuds (autonomie : 3 800 milles nautiques à 12 nœuds). L'armement comprendra, en poue, un canon simple de 40 mm/L70 Bazán/Bofors 350 P. et sur les côtés tribord et babord, un canon de 20 mm/90. L'équipage comprend un commandant, trois officiers, 8 sous-officiers et 24 marins, et, grâce à de spacieux aménagements intérieurs, le P 200/D peut accueillir 15 hommes supplémentaires, l'ensemble de 51 hommes disposant alors de 10 jours de vivres. Le Maroc doit confirmer prochainement si les six patrouilleurs doivent être commandés ensemble, ou s'il prendra trois unités avec trois options supplémentaires.

• Les anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération d'Imouzer Marmoucha (province de Boulemane) ont adressé un message de dévouement et de fidélité au roi Hassan II à l'occasion du 30^e anniversaire du déclenchement des premières opérations de résistance dans la province, le 1^{er} octobre 1955.

• Le 6 novembre, le roi Hassan II a affirmé qu'il était hors de question que le Maroc retire un jour ses troupes et son administration du Sahara occidental comme le réclament ses adversaires avant l'organisation du référendum qu'il a proposé dans ce territoire.

« Il n'y a aucun précédent dans l'histoire contemporaine où l'organisation d'une consultation populaire se soit effectuée en l'absence du pouvoir existant sur place pour garantir et assurer la sécurité et la liberté des citoyens », a déclaré le souverain. Au cours de son discours radio-télévisé, il a, d'autre part, révélé avoir accepté une mission de bons offices du roi Fahd d'Arabie Saoudite, mais que l'Algérie l'avait refusée.

• Une révision tendant à améliorer les performances d'un des deux grands patrouilleurs de type français SFCN PR 72M, l'Okba 303, vient d'être effectuée à l'arsenal de Casablanca. Les travaux ont porté sur la ventilation de la salle des machines et sur l'apport d'un nouveau roof en alliage léger d'aluminium, travaux effectués par SFCN, et par la remise à hauteur des 4 moteurs Uni Diesel UD33V16M5 (ex. AGO SACM 195V16SZSHR) de 2 790 ch chacun. Le turbo Hispano a été remplacé par un de type BBC (Suisse).



Patrouilleur Okba 303 de la marine royale, ex-33, construit par SFCN (France) ; ce bâtiment vient de passer en révision à Casablanca

• Le journal Jeune Afrique (France) dans son n° 1 297 indique que l'Argentine aurait, sur ses carnets de livraison, une vingtaine d'avions d'attaque au sol antiguérilla de type Pucara IA-58 destinée aux FRA.

• A l'occasion du 25^e anniversaire de la marine, la frégate Tourville, les escorteurs d'escadre La Galissonnière et Dupetit-Thouars, l'escorteur ASM

Vauquelin, le pétrolier ravitailleur Français, appartenant à l'escadre française de l'Atlantique, ont fait escale à Casablanca du 12 au 16 novembre 1985.

Appui

Le 25 octobre, le secrétaire général de l'Aosario, association sahraouie marocaine, M. Ahmed Rachid, a appuyé le cessez-le-feu et la proposition de référendum au Sahara occidental, annoncés par le roi Hassan II. M. Rachid, qui se trouvait à l'ONU en prévision du prochain examen par l'assemblée générale du dossier du Sahara occidental, a déclaré : « L'Aosario (Association des originaires de la Saguiat El Hamra et du Rio de Oro), qui représente 85 % des populations sahraouies inscrites au recensement de Madrid, considéré par l'ONU comme une plate-forme de travail, approuve sans réserve... le plan présenté par le souverain M. Rachid d'autre part rejeté toute idée de contacts directs entre le gouvernement marocain et le front Polisario, auquel il a nié toute représentativité.

Budget

Le projet de loi de finances pour l'exercice 1986 prévoit un budget en forte augmentation estimé à 68 milliards de dirhams environ, contre 50 l'an dernier (1 DH + 0,78 FF), ainsi qu'une aggravation du déficit qui devrait se situer à près de 13 milliards de dirhams contre 7,2 l'an dernier. Selon le projet, présenté devant le Parlement par M. Abdellatif Jouahri, ministre des Finances, le plafond des charges prévu est de 68,308 milliards de dirhams contre 49,578 pour l'exercice 1985, soit une augmentation de l'ordre de 37 %. Les ressources sont évaluées à 55,419 milliards correspondant à une impasse budgétaire de l'ordre de 12,8 milliards de DH.

M. Jouahri n'a pas précisé dans sa présentation quel était le montant de la dotation de la Défense nationale, mais a souligné : « Quelles que soient les conditions, la question de la préservation de l'intégrité territoriale restera toujours prioritaire. Le Maroc, a-t-il ajouté, « déploiera toutes ses capacités en dépit des manœuvres des ennemis du royaume pour sauvegarder l'unité et l'intégrité du pays ». Le ministre a

également indiqué que le projet de loi de finances pour 1986 privilégierait notamment les domaines de l'Agriculture et de l'Education nationale.

• M. Mohamed Mekouar, président-directeur général de Royal Air Maroc, assume désormais la présidence de l'Association du transport aérien international pour l'exercice 1985-86. Son élection s'est déroulée à la séance de

clôture de la 41^e assemblée générale annuelle de l'association qui s'est tenue du 28 au 30 octobre à Hambourg (RFA).

RASD

Précisions stratégiques

Selon M. Sayed, l'Algérie demeure le soutien principal du Polisario, suivie de la Yougoslavie et de la Corée du Nord.

Dans le domaine militaire, c'est le statu-quo, selon ce responsable sahraoui. « Des pilonnages », a-t-il déclaré, « ont lieu quotidiennement, ainsi que des accrochages mineurs, nous perçons les Murs chaque fois que nous le voulons, mais nous ne pouvons pas poursuivre en profondeur. Nous ne pouvons pas défaire militairement le Maroc, comme le Maroc ne peut nous réduire, enlisé qu'il est dans son système de défense ».

Evoquant l'attaque par le Polisario du bateau de pêche espagnol Junquito le 22 septembre dernier au large de la côte sahraouie, M. Sayed a affirmé qu'il arborait un drapeau marocain et qu'il était détenteur d'une licence marocaine. Il a été attaqué, a-t-il dit, non par des Zodiac, mais de terre par des tirs de mitrailleuses de 14,5 mm alors qu'il se trouvait à environ 1 800 m du rivage. Ce que le peuple et le Parlement espagnols semblaient ignorer, selon M. Sayed, c'est que des bâtiments de guerre espagnols assurent la sécurité de ces bateaux de pêche espagnols qui ont souvent à bord des soldats marocains en armes.

• Quinze soldats marocains ont été tués et 25 autres blessés durant les opérations militaires menées du 9 au 22 octobre derniers par les combattants du front Polisario contre les positions marocaines au Sahara occidental, a annoncé un communiqué sahraoui publié à Alger et résumé par l'AFP. Ces opérations, au nombre de 52, visaient essentiellement des positions des forces armées royales marocaines sur les Murs de défense au Sahara occidental. Elles ont également permis aux combattants du Polisario de détruire un mortier et de nombreuses tranchées.

• Le 10 octobre M. Fadel Ismail, représentant du front Polisario en France, a rappelé, dans un communiqué publié à l'occasion du rallye aérien Toulouse (France) Saint-Louis-du-Sénégal que le territoire sahraoui, était une zone d'insécurité. Il a « demandé aux organisateurs du rallye, qui devait utiliser le territoire sahraoui du 9 au 11 octobre, de reconsidérer leur décision ». Le « gouvernement sahraoui », déclarait le communiqué, considère que l'utilisation de son territoire sans son accord constitue une « violation de la souveraineté de la RASD et une atteinte aux usages et droits internationaux ». Le communiqué a « rappelé aux organisateurs du rallye en question que les régions utilisées de notre territoire sont, du fait de la guerre d'agression marocaine, devenues une zone d'insécurité. Le gouvernement sahraoui leur demande de réviser leur décision d'utiliser notre territoire sans notre accord ».

• Le Front Polisario ne répondra plus de la sécurité des pêcheurs espagnols au large des côtes du Sahara

occidental si Madrid procède à l'extradition de 27 étudiants sahraouis réfugiés à Méllilla et Ceuta, a déclaré un responsable du front.

• Le 18 octobre, un groupe d'attachés militaires en poste en Algérie, parmi lesquels ceux des Etats-Unis et de la France, ont rencontré, dans un camp de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf (extrême Sud-Ouest algérien), des dirigeants du front Polisario, dont le secrétaire général du front et président de la République arabe sahraouie démocratique, M. Mohamed Abdelaziz, apprenait-on de sources concordantes à Alger. Au cours de ce **sejour de deux jours à Tindouf** et dans la région, effectué à l'invitation des autorités algériennes, les visiteurs ont notamment évoqué avec les dirigeants du front Polisario la situation des réfugiés sahraouis et se sont fait exposer la position de l'Algérie dans le conflit du Sahara occidental, précisait-on de mêmes sources. Ils ont également rencontré le ministre de la Défense de la RASD, M. Brahim Ghali. Certains des pays représentés au cours de cette visite, comme la France et les Etats-Unis, n'ont pas reconnu la RASD.

• Le front Polisario a annoncé avoir pilonné 32 cantonnements des forces marocaines sur les Murs de défense au Sahara occidental durant la première semaine du mois d'octobre, faisant 8 morts et 23 blessés dans les rangs marocains. Dans un communiqué publié à Alger et résumé par l'AFP, le ministère de l'Information de la RASD a précisé que plusieurs tranchées avaient été détruites durant ces **pilonnages**.

• **Le comité exécutif du front Polisario s'est réuni le 29 octobre 1985 à Bir Lahlou** sous la présidence de Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du front Polisario et président de la République. Le comité a réaffirmé « son attachement ferme au retrait de toutes les forces d'invasion et d'agression du territoire de la RASD pour que l'opération de cessez-le-feu du Maroc soit acceptée et engage le gouvernement de la RASD à l'observer, le retrait des cent mille (100 000) colons marocains se trouvant dans les villes et côtes sahraouies, l'évacuation de l'administration marocaine d'occupation et la libération de tous les prisonniers sahraouis, comme deuxième condition essentielle pour le déroulement d'un référendum populaire, libre et loyal, l'ouverture de négociations directes entre les deux gouvernements sahraoui et marocain pour déterminer tous les aspects de l'administration intermédiaire et des forces de sécurité des deux organisations internationales, ONU et OUA, qui seront tenues, dans une étape transitoire, de gérer toutes les affaires du pays et de superviser les négociations directes en vue d'un accord sur toutes les modalités, du référendum populaire et l'instauration d'une paix définitive entre les deux Etats.

Le projet de paix décidé par l'OUA après une réflexion responsable durant plus de 8 ans et adopté par l'ONU et le mouvement des pays non-alignés, connu sous le nom de résolution AHG 104 (XIX), reste l'unique base solide et appropriée pour toute initiative ou recherche d'une solution heureuse et définitive. »

ALGERIE

Echauffourées à Tizi Ouzou

Le 1^{er} novembre, des échauffourées auraient opposé des manifestants aux forces de l'ordre à Tizi Ouzou, principale ville de Kabylie. Ces incidents se seraient produits lorsque des membres de comités, non agréés par les autorités, de fils de chouhada (martyrs de la guerre d'Algérie) ont tenté d'empêcher les responsables locaux de procéder au dépôt de la gerbe de fleurs traditionnelle devant le monument aux morts, à l'occasion de la célébration du 31^e anniversaire de l'insurrection. Les manifestants, au nombre de plusieurs centaines ou plusieurs milliers selon les sources, demandaient la libération de membres de leur comités et de ceux de la Ligue algérienne des droits de l'Homme, également non agréés, arrêtés en juillet et août dernier.

• Le journal de l'armée, El Djeich, a souligné que l'Etat « doit contrôler la croissance et orienter l'évolution » du secteur privé, dont « certains agissements suspects » constituent, selon lui, un **danger pour les masses**. Dans un éditorial publié à l'occasion du débat sur l'enrichissement de la charte nationale, texte de référence de base du FLN, El Djeich a affirmé que « le secteur privé ne peut être l'allié de la révolution et de son action socialiste que dans la mesure où il n'est pas basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme ». Il doit également être « un secteur productif, créatif et non un secteur parasitaire vivant au détriment du secteur public ». « L'Etat doit contrôler sa croissance et orienter son évolution pour qu'il participe effectivement à l'effort de développement national », a ajouté le commentateur qui a déploré que « par certains de ses agissements suspects, ses spéculations et sa quête de s'enrichir par tous les moyens légitimes et illégitimes, ce secteur (privé) constitue un danger pour les acquis des masses laborieuses ». Le journal a dénoncé par ailleurs « certains éléments anti-révolutionnaires (qui) continuent de sévir dans les appareils administratifs et d'exécution », et qui sont à l'origine de l'apparition de « la bureaucratie, du népotisme, de la corruption, du laisser-aller et du laxisme ».

• Le 21 octobre, les auteurs de l'attaque contre la caserne de la police de Soumaa, à 50 km au Sud d'Alger, durant laquelle un policier avait été tué dans la nuit du 26 au 27 août derniers, ont été **capturés après une fusillade**. « Les forces de police ont localisé et encerclé le lieu où se terrait la bande de malfaiteurs », a indiqué le quotidien El Moudjahid. « Sommés de se rendre et de remettre les armes qu'ils détenaient, les malfaiteurs ont refusé et ouvert le feu sur les services de sécurité. Ceux-ci ont alors recouru aux moyens nécessaires qui permettent de les fixer et de les capturer », selon ce journal.

• Le 21 octobre, cinq gendarmes, dont un officier, ont été tués lors de l'**accrochage** avec des éléments d'un groupe d'intégristes qui avaient attaqué la caserne de Soumaa. Un intégriste a été tué, deux autres blessés et un quatrième capturé, lors de cet accrochage qui a eu lieu près de Larbaa, à une quarantaine de kilomètres au Sud

d'Alger. Six malfaiteurs, encore en fuite, étaient traqués dans ce secteur, selon les journaux. L'ampleur du déploiement de forces de police et de l'armée dans la région de Larbaa, selon les témoins, laissait supposer que les éléments toujours en fuite pouvaient constituer le noyau dur du groupe.

La presse a donné, pour la première fois, des précisions sur l'attaque de la caserne de Soumaa ; après avoir neutralisé la garde et froidement assassiné un policier, une vingtaine de malfaiteurs avaient réussi à forcer l'armurerie et à s'emparer d'un lot d'armes. La plupart de ces armes ont été récupérées depuis, toujours selon la presse. Après l'attaque, le groupe avait trouvé refuge dans une zone montagneuse et boisée entre Larbaa et Tablat, à 80 à 100 km au Sud d'Alger. Plusieurs membres du groupe avaient été arrêtés dans les jours suivants et les services de sécurité avaient annoncé qu'ils avaient identifié tous ses membres. Les fuyards, encerclés depuis plus d'un mois dans un vaste secteur, ont été cernés le 21.

• Une **cellule de crise** réunissant au plus haut niveau les services de sécurité, la gendarmerie et le commandement de la première région militaire, supervisait les opérations, dans la région de Larbaa. Selon des témoins, d'importantes forces de police, de la gendarmerie et de l'armée, utilisant des hélicoptères, se sont déployées dans la région de Larbaa pour renforcer les unités déjà sur place depuis plus d'un mois. La région de Sohane particulièrement accidentée, située à une dizaine de kilomètres de Larbaa, et où se seraient trouvés M. Bouyali et ses compagnons, était totalement bouclée et interdite d'accès, le 24 octobre.

• Le 29 octobre, le chanteur kabyle Lounis Ait Menguellat a été **condamné** à trois ans de prison ferme et à près de cent mille dinars d'amende (180 000 FF) par le tribunal correctionnel d'Alger pour détention illégale d'armes de guerre. Le chanteur, qui jouit d'une grande popularité, avait été arrêté le 5 septembre dernier, après avoir été trouvé en possession d'armes et guerre, notamment, selon l'APS, de six armes de poing, sept fusils de chasse et deux pistolets mitrailleurs. Durant le procès, ces armes ont été présentées comme pièces à conviction. Les avocats de M. Ait Menguellat ont, de leur côté, affirmé que leur client n'était qu'un simple collectionneur. Selon eux, cette passion des armes s'explique aisément par le fait que le chanteur, né en 1950, « a grandi au milieu du bruit des armes » durant la guerre d'Algérie. D'autre part, a plaidé la défense, le chanteur n'avait nulle intention de nuire, sa « bonne foi est évidente, comme le prouve le fait que les armes étaient exposées dans son salon, au vu et au su de tous ».

• Le 1^{er} novembre, cinq colonels ont été **promus au grade de général**. Les cinq nouveaux promus sont les colonels Mohamed Alleg, directeur de la mobilisation et de la défense populaire, Larbi Si Lahcene, directeur du commissariat politique de l'armée, Zine Labidine Hachichi, directeur des réalisations du service national, Habib Khélil, chef de la cinquième région militaire (Constan-

tine), et Ali Bouhadja, ancien chef de la première région militaire (Alger) supprimée il y a un an. Cinq lieutenants-colonels ont de leur côté été promus au grade de colonel. L'armée compte désormais dix-neuf généraux.

• Le 2 novembre, l'agence officielle APS a évoqué l'**agitation** qui a eu lieu à Tizi Ouzou accusant « quelque marginal » d'en être les instigateurs. Selon des informations recueillies à Alger, les forces de sécurité ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. D'autre part, l'APS a mis en garde les manifestants contre la poursuite de cette agitation. Elle a mis également en cause « l'incontestable responsabilité des parents de jeunes manifestants » dont la « passivité coupable ne peut que porter préjudice à l'avenir même de leurs enfants », laissés à « la merci de quelques marginaux qui exploitent leur innocence ».

• Le 2 novembre de nouveaux **affrontements** entre manifestants et forces de l'ordre se sont produits à Tizi Ouzou. Les manifestants, dont on ignorait le nombre, réclamaient la libération des détenus de Berrouaghia, ainsi que celle du chanteur Ait Menguellat, condamné à trois ans de prison ferme pour détention illégale d'armes de guerre. Les affrontements auraient été assez violents. Les manifestants auraient lancé des pierres contre les forces de l'ordre, qui auraient répliqué par des jets de grenades lacrymogènes. Des vitrines auraient été brisées et des voitures brûlées. De nombreuses interpellations auraient été opérées. On ignorait toutefois si ces affrontements avaient fait des blessés.

• **Deux activistes intégristes ont été tués** et un autre capturé par les services de sécurité près du village de Birtouta, dans la wilaya de Blida, à une trentaine de kilomètres au Sud-Ouest d'Alger. Ces trois personnes, a précisé l'APS, faisaient partie du groupe qui avait attaqué la caserne de la police de Soumaa, près de Blida, en août dernier, et tué, par ailleurs, cinq gendarmes lors d'une fusillade, le 21 octobre près de Larbaa, dans la même région. Depuis lors, selon le quotidien El Moudjahid, sept activistes étaient traqués dans un maquis proche de Larbaa, totalement bouclé par les forces de sécurité. Retraqués dans une maison d'un village voisin, les activistes avaient ouvert le feu sur les gendarmes venus les arrêter. Ceux-ci avaient riposté, en tuant deux. Deux pistolets et 40 000 DA (quelque 72 000 FF) ont été récupérés.

• Le 4 novembre le président Chadli Bendjedid, a nommé le général Abdelmalek Guénazia au poste de **commandant des forces aériennes**. Le général



Vue d'une base aérienne des forces aériennes algériennes dont le général Guénazia vient de prendre le commandement

AFRIQUE

Guénazia passe pour être un proche du chef de l'Etat, auprès duquel il avait travaillé lorsque M. Bendjedid était commandant de la 2^e région militaire (Oran), sous la présidence de M. Houari Boumédiène, M. Guénazia avait fait partie de la première promotion de généraux le 24 octobre 1984. Le président Bendjedid a, par ailleurs, nommé le général Habib Khélil au poste de directeur des réalisations et fabrications militaires. Le général Khélil, précédemment chef de la 5^e région militaire (Constantine), avait été promu au grade de général le 1^{er} novembre. Il est remplacé à la tête de la 5^e région par le colonel Mahieddine Trache, promu à ce rang le 1^{er} novembre 1985. Enfin, le général Ali Bouhadja, ancien chef du secteur territorial du grand Alger (ex-7^e région, supprimée il y a un an), est nommé inspecteur général-adjoint de l'armée nationale populaire.

- Le sixième patrouilleur de la série Kébir, de la classe Brooke Marine (G-B) de 37,5 mètres et deuxième unité navale de ce type entièrement produite à l'ECRN de Mers El Kébir, vient de commencer ses essais à la mer.

- Une **délégation navale soviétique** s'est rendue fin octobre à Alger et Oran (Mers El Kébir). Des discussions portant sur la réalisation d'un projet d'atelier de maintenance, de révision et d'installation de moteurs navals ont eu lieu.

- La force aérienne recherche de nouveaux avions de combat. Malgré un intérêt pour le MiG-23 soviétique, elle a demandé des propositions pour 40 Mirage-2000 AMD/BA (Dassault) ou 40 Tornado British Aerospace (G-B).

- Deux **véhicules blindés Panhard** (France) effectuent des essais en Algérie. Il s'agit d'un VBL M-11 4 x 4 type Reconnaissance, et d'un véhicule transport de troupe VTT de type VCR-2.

Nouvel aéroport international

Le 28 octobre le président Chadli Bendjedid a effectué une brève visite de travail dans l'Ouest où il a notamment inauguré le nouvel aéroport international d'Oran-Senia. Cet aéroport a bénéficié d'un programme d'extension qui a permis de tripler ses capacités d'accueil pour les porter à trois millions de voyageurs par an.

- La **pénurie de lubrifiants** qui sévissait en octobre, était due à un incendie qui a endommagé une raffinerie à Arzew. Selon l'agence APS, l'usine d'Arzew, avec une production annuelle de 60 000 tonnes de lubrifiants, couvrait le tiers des besoins de l'Algérie. Le redémarrage, n'étant prévu qu'au début de l'année prochaine, 40 700 tonnes ont été importées et un autre lot était prévu à court terme. Pour pallier le manque de lubrifiants, des Algériens ont utilisé avec succès de... l'huile d'olive, selon la rumeur d'Alger.

TUNISIE

Projet de coopération militaire reporté

Le raid israélien sur le quartier général de l'OLP à Tunis a entraîné l'ajournement d'un projet américain de coopération militaire avec la Tunisie, qui prévoyait notamment la fourniture

d'armes américaines en échange du droit d'accès aux zones d'exercice de tirs et de bombardements tunisiennes, a affirmé le Washington Post. Selon de hauts responsables du département américain de la Défense, cités par le journal, l'amiral James Watkins s'est rendu en Tunisie au début de septembre pour discuter les détails de cet arrangement, mais toute l'affaire a dû être reportée après le raid israélien du 1^{er} octobre. Le Pentagone devait envoyer en Tunisie une équipe chargée de déterminer les besoins de ce pays en matière de défense. Il se serait agi en particulier de radars et missiles anti-aériens souhaités par la Tunisie en prévision d'une éventuelle attaque libyenne. De son côté, la marine américaine était intéressée par l'utilisation des zones de tir et de bombardement tunisiennes parce qu'elle ne dispose pas dans la région de zones de ce genre pour son entraînement. En échange les Etats-Unis auraient procédé à leurs frais à la modernisation de ces zones. Selon des responsables du Pentagone, ce projet n'est pas abandonné.

- Le 8 octobre, un jeune homme, **porteur d'une valise contenant de l'explosif**, a été arrêté à Sousse à 140 km au Sud de Tunis, alors qu'il photographiait des installations portuaires, selon Tunis-Hebdo. L'hebdomadaire, qui ne précisait pas la nationalité de ce jeune homme, a ajouté qu'il avait reconnu, lors de son interrogatoire, qu'il « travaillait pour le compte d'une puissance européenne ». Sa valise contenait des explosifs, un émetteur-récepteur d'une portée de 35 km et quatre passeports.

L'hebdomadaire Al Anouar a rapporté de son côté la même version et précisé que la personne arrêtée « est de nationalité européenne, et serait soupçonnée d'être un agent israélien qui se préparait à commettre un attentat dans le port de Sousse ». Le jeune homme arrêté a été transféré, selon Tunis-Hebdo, à Tunis pour interrogatoire.

- Les USA devraient, au cours de cette année, livrer des **équipements de vision de nuit** et des munitions destinées aux lance-missiles antichars TOW ainsi que 79 canons tractés M-114A2. Par ailleurs, 141 militaires se trouvent actuellement en formation aux Etats-Unis.

- Le ministère de l'Intérieur a commandé récemment de nouveaux **fusils d'assaut** de calibre 5,56 mm, de type Steyr AUG, auprès de la firme autrichienne Steyr Daimler Puch. De son côté, l'armée a reçu un complément de livraison de cette arme fort réputée dont elle est dotée depuis 1980. Au Cameroun, en outre, depuis quelques mois, les forces armées ont en dotation des fusils d'assaut de type Steyr AUG 5,56 mm.

- Les forces armées viennent de recevoir de nouvelles **grenades à fusil** de différents types BTU MECAR (Belgique).

- Olin Winchester Group Defense Marketing (USA) a reçu un contrat pour la livraison de munitions de 5,56 mm x 45 de type Penetrator.

- M. Zaim Al Abidine Ben Ali, qui occupait le poste de secrétaire d'Etat à la Sécurité nationale, a été promu au rang de ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la sûreté nationale.

- Un représentant de la Tunisie a dénoncé « l'utilisation (par les appareils israéliens) des routes aériennes civiles, la pénétration dans des zones à statut particulier et le brouillage des radars du centre de contrôle et d'approche de Tunis-Carthage » en violation de la convention de Chicago, réglementant l'aviation civile internationale, lors du raid du 1^{er} octobre contre le QG de l'OLP.

- Al Itihad, quotidien d'Abou Dhabi, a affirmé que la Tunisie avait demandé à l'Algérie d'assurer la défense de son **espace aérien** pour prévenir une éventuelle attaque israélienne similaire à celle du 1^{er} octobre contre le QG de l'OLP près de Tunis. Citant des sources diplomatiques arabes, le quotidien a déclaré : « L'Algérie a commencé à fournir une protection de l'espace aérien et des eaux territoriales tunisiennes ».

- Le 8 octobre, trois personnes, dont deux Tunisiens de confession juive, auraient été tuées et quinze autres blessées par un policier qui a ouvert le feu sur la foule à Djerba, selon des témoins dignes de foi joints par téléphone de Tunis. Un communiqué de la sûreté publié peu après midi par l'agence de presse TAP indiquait que le policier « en proie à une **crise subite de démence** », avait tiré sur un certain nombre de Tunisiens, dont plusieurs de confession juive, faisant un mort et plusieurs blessés. Selon les mêmes témoignages concordants, le policier, visiblement devenu fou, aurait vidé un chargeur de son fusil mitrailleur sur la foule qui se pressait nombreuse dans le quartier juif de la Hara à Djerba. Le policier aurait ensuite pris la fuite à bord d'un camion dont il s'était emparé, avant d'être blessé et maîtrisé par d'autres policiers.

Cet incident isolé, ont affirmé les mêmes témoins, a particulièrement tendu l'atmosphère à Djerba au moment où des groupes de lycéens manifestaient au centre de la ville en signe de protestation contre le raid israélien du 1^{er} octobre contre le QG de l'OLP près de Tunis. Ces lycéens manifestaient, d'autre part, contre le soutien américain à Israël et n'ont à aucun moment pris à partie les Juifs de

Djerba qui ont toujours vécu en harmonie avec les autres habitants de cette île touristique, située à quelque 500 km au Sud de Tunis.

Le geste du policier qui a tiré sur la foule à Djerba est survenu, ont noté les observateurs, alors que depuis plusieurs jours la radio libyenne appelait les Tunisiens à la révolte contre leur gouvernement et les incitait à « se venger des Juifs ». Les dirigeants ont dénoncé à plusieurs reprises cette campagne hystérique. Ils étaient particulièrement soucieux, ont relevé les observateurs, de la protection de la communauté juive de Tunisie qui compte quelque 5 000 membres. Les communautés juives du Sud, notamment de Médénine, Zarzis et Ben Gardane auraient été rassemblées à Djerba, où se trouve l'une des plus anciennes synagogues du monde, la Ghriba (l'Exilée), afin que les autorités puissent assurer dans les meilleures conditions leur protection, selon des sources informées sur place. Malgré les appels de Tripoli à la haine contre les Juifs et le raid israélien, aucune manifestation anti-juive n'a été signalée en Tunisie, où par contre des manifestations anti-américaines ont eu lieu un peu partout dans le pays en signe de condamnation du soutien américain à Israël, ont relevé les observateurs à Tunis. Un important service d'ordre et des mesures de sécurité sévères ont été mises en place aussitôt après l'attaque israélienne du 1^{er} octobre, afin d'éviter que la colère des Tunisiens ne soit déviée en manifestation d'hostilité au gouvernement.

- Le quotidien indépendant Le Temps appela la Tunisie à repenser sa **politique de défense** et à « amorcer une réelle émancipation » après le soutien qu'ont apporté les Etats-Unis à Israël lors de son raid sur le QG de l'OLP. Dans un éditorial à l'occasion du 22^e anniversaire de l'évacuation de la base militaire de Bizerte, le 15 octobre 1963. Le Temps a estimé : « Le coup de Hamman-Plage doit nous réveiller de notre torpeur ». L'application des plans de développement « ne doit pas nous empêcher de repenser notre politique de défense », a ajouté ce quotidien, se déclarant certain du soutien du peuple « pour doter notre armée des moyens nécessaires à la défense de la patrie ».

- Le 15 octobre, des inconnus ont tenté de faire exploser, dans la nuit, un projectile anti-aérien non loin de l'ambassade de Tunisie à Rome, a-t-on appris de source bien informée. La tentative s'est soldée par un échec. Le projectile anti-aérien était disposé à quelque distance de l'ambassade et relié de manière rudimentaire par un fil électrique à une bonbonne de gaz. Les inconnus ont mis le feu à la bonbonne de gaz, sans parvenir cependant à faire exploser le projectile. L'incendie a été aussitôt maîtrisé par les pompiers, tandis que la police antiterroriste (Digos) se rendait sur les lieux et ouvrait une enquête. La tentative d'attentat, qui n'a pas été revendiquée, est survenue alors que le premier ministre, M. Mohammed Mzali, était attendu en Italie pour une visite officielle de trois jours.

- Le 22 octobre, le secrétaire d'Etat



Fusil d'assaut Steyr AUG de 5,56 mm (Autriche) à canon normal. Le ministère de l'Intérieur tunisien a commandé des armes de ce type

Soudan (APL) Du 11 au 13 octobre, « 420 soldats éthiopiens au total ont été tués, 650 blessés et 11 faits prisonniers, tandis que 200 armes diverses étaient récupérées depuis trois » a poursuivi l'APLE, qui a précisé encore que dans les plaines sahé-l'agence, jennes du Nord-Est, les 5^e et 6^e du chef d'état-major de la 102^e division de l'armée éthiopienne « ont été mises virtuellement hors de combat ». En outre, la intervention de guérilla a abattu lors de ces combats, le 13 octobre, un MiG-25 éthiopien qui lâchait des bombes au-delà des lignes de l'APLE » ce qui portait à trois, selon la même source, le nombre d'avions de type MiG détruits par les combattants. Le rebelle au cours des trois mois écoulés.

Le FPLE a affirmé avoir repoussé une série d'attaques éthiopiennes dans la région de Nakfa et Halhal. Au cours de leurs tentatives de percer les lignes de défense de l'APLE, les troupes éthiopiennes ont eu 205 tués, 284 blessés et neuf hommes capturés. Des quantités importantes d'armes ont été saisies, et quatre chars ont été détruits. D'autre part, des unités de guérilla de l'APLE ont détruit deux chars et deux camions militaires à l'Ouest d'Asmara et à l'Est de Mendefera.

Le 21 octobre, le FPLE a affirmé avoir contenu l'offensive éthiopienne dans les régions de Nakfa-Halhal ainsi que dans le Nord-Est du Sahel et avoir contre-attaqué, mettant hors de combat 4 500 soldats éthiopiens, dont 1 890 ont été tués. Les forces de la branche

militaire du FPLE ont repoussé tous les assauts de l'infanterie éthiopienne qui était appuyée par des blindés, de l'artillerie lourde, ainsi que par des avions bombardiers.

Selon un communiqué, l'offensive des troupes éthiopiennes, qui en était à son onzième jour, n'avait pas réussi à percer les lignes de défense érythréennes et, en plusieurs endroits, les forces d'Addis Abeba ont dû battre en retraite alors que sur leurs arrières, des unités de l'armée populaire se livraient à des opérations de guérilla, notamment sur l'axe Asmara-Massawa. Durant les premiers jours de combats, entre le 10 et 18 octobre, plus de 4 500 soldats éthiopiens ont été mis hors de combat : 1 890 ont été tués, 2 630 blessés et 48 faits prisonniers, cependant qu'un important matériel, dont deux chars T-55, a été capturé. Un MiG-23 a été abattu et son pilote tué, et trois chars détruits.

Des combats ont opposé, dans les provinces du Tigre et du Wollo, les troupes régulières éthiopiennes aux forces du FPLT faisant 650 morts ou blessés dans les rangs gouvernementaux. 96 soldats des troupes régulières ont été faits prisonniers au cours de ces affrontements qui se sont déroulés entre le 15 et le 17 octobre.

MAURITANIE

Décès du chef d'état-major de l'armée

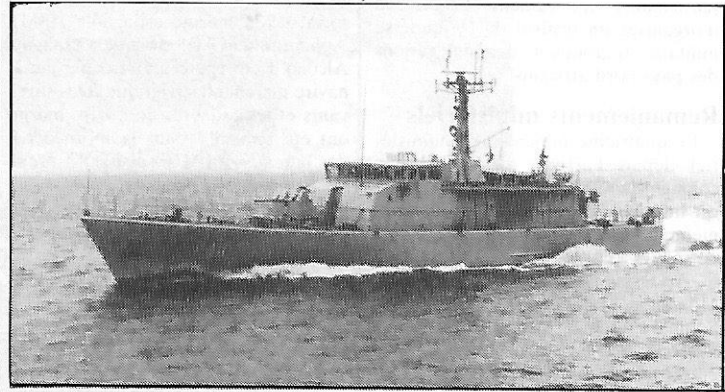
Le colonel Abdoulaye Alassane

Yall, 45 ans, chef d'état-major des forces armées et ancien ministre de l'Intérieur, est mort le 29 octobre à l'hôpital de Nouackchott des suites d'un cancer du foie. Les obsèques du colonel Yall ont eu lieu le même jour à Nouackchott en présence du chef de l'Etat, le colonel Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, et des membres du comité militaire et du gouvernement. Un deuil de 3 jours a été décrété. Le nouveau CEM Nat est le lieutenant-colonel Djibril Ould Abdallah, précédemment ministre de l'Intérieur.

Les USA prévoient en 1986, d'apporter une aide financière à la marine nationale afin de lui permettre de mieux assurer la protection de la zone économique exclusive (ZEE).

Le 24 octobre, un bateau de pêche immatriculé en Suède, mais dont les membres d'équipage étaient en majorité espagnols, a été mitraillé le soir au large des côtes sahariennes a indiqué un communiqué du ministère espagnol de la Défense.

Ni le navire, le San Blas qui se consacre au transport de poisson entre la Mauritanie et les îles Canaries, ni ses membres d'équipage n'ont été touchés. Cette action n'avait pas été revendiquée le 25. Les faits ont été rapportés au ministère de la Défense espagnole par l'équipage d'une corvette de la marine de guerre espagnole qui se trouvait dans la zone et qui a capté un message du San Blas.



Patrouilleur mauritanien Le 10 Juillet P 411 de type Patra, construit par les Ateliers et Chantiers C. Aurox. Une aide financière des Etats-Unis devrait permettre à la Mauritanie de renforcer les moyens de surveillance de sa ZEE

Conti Technik produits industriels de technologie avancée en élastomères et plastomères.

RÉSERVOIRS SOUPLES CONTINENTAL

“La meilleure arme pour vos problèmes de stockage.”

- Installation rapide, transport facile,
- Nécessitent un minimum de place pour stockage à vide,
- Utilisés pour hydrocarbures et tout autre liquide (y compris l'eau potable),
- Capacité de 1 000 à 150 000 litres,
- Répondent aux normes militaires internationales,
- Hautement résistant aux intempéries,
- Excellente résistance au fuel,
- Recommandés pour des conditions climatiques extrêmes,
- Jointures vulcanisées à chaud, raccords livrables en option.

La compétence et l'expérience

Continental 



CONTINENTAL CUP-GIE

Caoutchouc Industriel

68, rue de Paris, 94804 Épinay-sur-Seine

Tél. : (1) 48.23.43.16 – Télex : 613 248 F

AFRIQUE

• Le 2 novembre, la Mauritanie a été invitée à adhérer au Conseil international du sport militaire (CISM) et à l'office de liaison du CISM pour l'Afrique du Nord, a-t-on appris à Tunis au terme d'une réunion des responsables du sport militaire en Afrique du Nord. Des représentants de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et du Soudan ont pris part à cette réunion. Le colonel Youssef Ben Slimane, chef de l'office de liaison du CISM, a pour sa part indiqué que c'était au cours de cette réunion que la Tunisie s'était vu confier l'organisation en 1986 du championnat militaire d'athlétisme, l'Algérie, le championnat militaire de boxe en 1987, et enfin le Soudan, le championnat militaire de handball en 1988. Les participants ont également convenu d'organiser un festival de la jeunesse militaire regroupant des délégations des pays nord-africains.

Remaniements ministériels

Le quatrième remaniement ministériel depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Maouya Sid'Ahmed Ould Taya est intervenu le 27 octobre. Ce remaniement était marqué par 4 départs, 3 entrées et 2 changements de portefeuille. Au terme de ce remaniement, MM. Mohamed Mahmoud Ould Weddadi, Soumare Oumar et le commandant-médecin N'Dyaye Kané ont fait leur entrée au gouvernement où ils devaient occuper respectivement les portefeuilles de l'Information et des Télécommunications, de l'Enseignement supérieur, des Cadres et de la Fonction publique, et de la Santé et du Travail. M. Ould Weddadi, journaliste de formation et ancien ambassadeur de Mauritanie en Syrie, remplace M. Ahmed Ould Ghanallah qui devient ministre de l'Hydraulique et de l'Energie à la place de M. Mohamed Fadel Ould Dan, qui quitte le gouvernement. M. Soumare Oumar remplace M. Camara Ali Guéladio qui quitte le gouvernement. Enfin, le commandant-médecin N'Dyaye Kané remplace M. Hamdi Samba Diop qui devient ministre de l'Équipement et des Transports à la place de M. Ba Mahmoud, qui quitte le gouvernement. Il a été mis fin aux fonctions du vice-ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Ould Didin, et M. Ely Ould Mohamed Sail, ancien commandant militaire de la région de Nouakchott, a été nommé directeur général de la Sécurité nationale, fonction qu'occupait jusque là le capitaine Mohamed Lemine Ould N'Diayane.

Le 29 octobre, un autre remaniement ministériel est intervenu à la suite du décès, le même jour, du chef d'état-major des forces armées, le colonel Abdoulaye Yall. Le remaniement est caractérisé par le départ du gouvernement du ministre de l'Intérieur, le lieutenant-colonel Djibril Ould Abdalahi, nommé chef d'état-major des forces armées et par la création d'un nouveau département ministériel du Commerce et des Transports, confié au lieutenant-colonel Brahim Ould Alioune N'Diaye, ancien directeur du génie militaire, qui fait son entrée dans le gouvernement. Le lieutenant-colonel, Anne Amadou Babaly, précédemment ministre des Finances et du

Commerce, a été nommé ministre de l'Intérieur.

M. Mohammed Salem Ould Lekhal, précédemment ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, département supprimé dans la nouvelle structure du gouvernement, devient ministre de l'Économie et des Finances. M. Hamdi Samba Diop, précédemment ministre de l'Équipement et des Transports, a été nommé ministre de l'Équipement.

Collision

Le 14 octobre, quatre marins ont été tués et un autre porté disparu à la suite d'une collision survenue entre un chalutier espagnol et un navire marchand soviétique, au large de la côte du Sahara occidental, a indiqué l'Institut social de la marine espagnole (ISM). Apparemment, le chalutier espagnol Alenco a été éperonné et coulé par le navire marchand soviétique. Des survivants et les cadavres de quatre marins ont été recueillis dans la journée par des bateaux qui se trouvaient à proximité du lieu de l'accident. De l'équipage de l'Alenco, qui comptait 12 personnes dont sept Espagnols et cinq Mauritanais, un seul homme restait disparu. Selon une radio maritime canarienne, la collision se serait produite dans les eaux mauritaniennes. L'Alenco, navire de 19 mètres, était basé au port d'Arrecife dans l'île canarienne de Lanzarote.

• Le 12 octobre, un avion s'est écrasé dans le désert mauritanien au cours de la 7^e étape du 3^e rallye Toulouse-Saint-Louis-du-Sénégal. Les deux membres de l'équipage, les Français Serge Rudent, 38 ans, et Jean Pillizzari, 41 ans, ont été tués. L'accident s'est produit peu avant l'atterrissage prévu à Cap Timinis en plein désert, à 200 kilomètres environ au Sud-Est de Nouadhibou. « Selon les premiers éléments de l'enquête, il semblerait que l'appareil, qui volait à une vitesse trop lente, ait décroché alors que les pilotes effectuaient un virage serré pour rejoindre l'axe de la piste », a déclaré André Sabas, organisateur de cette compétition. Les deux victimes, pilotes confirmés totalisant à eux deux plusieurs centaines d'heures de vol, étaient à bord d'un Cessna 152 Gea-Informatique. Leurs corps ont été transportés à Nouadhibou avant leur rapatriement en France. Les autorités ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident.

• Le 13 octobre, les avions participant au troisième rallye Toulouse-Saint-Louis-du-Sénégal sont restés bloqués à Nouadhibou, en raison d'une tempête de sable. En conséquence, la 8^e étape, qui devait conduire les équipages de Nouadhibou à Saint-Louis-du-Sénégal, a été reportée. Les pilotes, accusaient nettement la fatigue et étaient impatients d'arriver à Saint-Louis-du-Sénégal, terme de ce rallye. La traversée du désert, rendue difficile par la chaleur, la brume et le vent, a, en effet, mis à rude épreuve hommes et machines.

SENEGAL

N'Diambour IV

Les manœuvres franco-sénégalaises

N'Diambour IV viennent de se dérouler. La marine française a, à cette occasion, détaché ses navires TCD Ouragan, aviso Lavallée et BDC Dives.

• Commandés en mars dernier avec la société Kolon International Corp. pour un montant de 14 899 470 Francs CFA, des armes, munitions et matériels ont été livrés à la DGSN (Direction générale de la sécurité nationale).

• Commandées en avril dernier par la gendarmerie nationale, des armes et munitions ont été livrées par les établissements Fakih pour un montant de 44 350 000 Francs CFA et par les établissements Cherault pour 19 350 000 Francs CFA.



Dans le but de se maintenir en condition et d'améliorer leur efficacité, les forces armées sénégalaises se livrent à de nombreux exercices et manœuvres

• Au 32^e championnat du monde militaire de basket, la cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence d'un public nombreux, et sous la présidence de Mme Marie Sarr Mbodj, secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique et à la Formation professionnelle, a été rehaussée par la présence de M. Sérigne Lamine Diop, ministre du Développement industriel et de l'Artisanat, du général chef d'état-major particulier de la présidence, du général chef d'état-major général des armées, de tous les chefs de corps des troupes stationnées à Dakar et de plusieurs ambassadeurs accrédités au Sénégal.

• Le 23 octobre, deux avocats de Dakar ont déposé devant le Comité des droits de l'Homme des Nations unies à Genève une plainte des anciens tirailleurs sénégalais accusant la France de discrimination raciale à leur égard. Les anciens tirailleurs accusent la France d'avoir depuis une vingtaine d'années transformé arbitrairement leurs anciennes pensions acquises au titre de leurs années au service de la France en simple indemnités qui ne sont plus indexées sur le coût de la vie, comme les pensions françaises, ni surtout transmissibles aux veuves et aux orphelins.

A grade et ancienneté égaux, précisent les deux avocats, MM. Babacar Niang et Oumar N'Galla Ndiaye, un ancien tirailleur sénégalais ne touche que 38 % de la pension reçue par son camarade français. Rappelant que les légionnaires d'origine européenne, allemande et italienne, ont gardé quant à

eux exactement les mêmes pensions que les militaires français, les plaignants estiment qu'il s'agit d'une discrimination raciale caractérisée.

Rallye de l'Aéropostale

Le 14 octobre, l'équipage Albertat-Barbié, sur Cessna remporté le 3^e rallye Toulouse-Saint-Louis-du-Sénégal. En huit jours de 25 heures de vol à vue, les équipages ont parcouru, à bord d'avions de tourisme mono ou bimoteurs, 4 000 kilomètres à travers l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, sur des itinéraires de pionniers de l'Aéropostale. Les vainqueurs ont parcouru exactement la route ouverte, à l'âge de 50 ans, par Mermoz, Saint-Guilhem, Neguin et les autres.

CAP-VERT

Amélioration d'aéroport

Suite à un appel d'offres international lancé par la CEE, SEEE et SIDA, les travaux de rénovation de l'aéroport technique de l'aéroport Amilcar de Cap-Vert sont en cours.

GUINEE

Nominations

Le 30 octobre, quatorze officiers de l'armée ont été promus au grade de capitaine et vingt-trois au grade de capitaine de l'armée et de la gendarmerie, aux termes d'une décision prise par le chef de l'Etat. Le chef de bataillon Sory Ibrahima, ministre de l'Économie et des Finances, a été élevé au grade de lieutenant-colonel. Parmi les nouveaux chefs de bataillon, on compte notamment quatre officiers : MM. Jean Traoré, ministre d'Etat chargé du Plan et des Relations extérieures, Chérif Diallo (Commerce), Mohamed Traoré (Communication et Tourisme) et Kerfalla Diallo (Aménagement du territoire), secrétaire d'Etat, M. Alpha Oumar Diallo (Élevage et Pêche).

• Dans le cadre des FMS (Forces militaires sales), le gouvernement prévoit la livraison à la marine de deux patrouilleurs Swiftship.

• L'armée s'est abstenue de célébrer le 2^e anniversaire de la création contrairement à l'année dernière, pour des raisons d'austérité financière. La décision de se limiter